

Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
 Enseignement    Tourismecivil    International    Finances

## Communiqué Collège du 21/06/2013



### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 21/06/2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 21 juin 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Liège signe le Manifeste européen « Sécurité, Démocratie et Villes »
- Appel à intérêt pour la reconstruction de la dent creuse de la rue Léopold
- Liège rend hommage à l'immigration espagnole à travers Garcia Lorca

#### Liège signe le Manifeste européen « Sécurité, Démocratie et Villes »

Depuis 1993, la Ville de Liège bénéficie de subsides spécifiques du Gouvernement fédéral et régional pour mettre en place des dispositifs de prévention visant à améliorer la sécurité urbaine.

De nombreux services, bien connu, des liégeoises et des liégeois, émanent de ce Plan de Prévention : Observatoire Liégeois des Drogues, Fan Coaching, Service CAP Sécurité,...

Depuis 20 ans, Liège développe ainsi une politique de prévention axée sur le dialogue, le partage de bonnes pratiques pour mettre en place un triptyque « prévention-répression-solidarité ».

C'est dans cette optique que la Ville de Liège a adhéré, dès 1995, au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS).

Ce Forum, créé en 1987 à Barcelone, avec le soutien du Conseil de l'Europe, vise à renforcer les politiques de prévention de la criminalité pour mettre en place une culture européenne de la sécurité et de prévention de la délinquance. Ce sont désormais plus de 300 villes qui tissent entre elles des liens sous forme d'échanges de savoirs, d'expertises.

En décembre 2012 lors de la conférence internationale « Le futur de la prévention », l'ensemble des élus des villes membres du Forum ont élaboré le Manifeste « Sécurité, démocratie et Villes ». Il s'agit aujourd'hui de faire connaître les principes repris dans ce document et de lui donner corps dans les différentes villes partenaires.

L'initiative « Sharing the Manifesto » a pour but d'encourager le dialogue entre les autorités locales européennes, la société civile et les autres parties prenantes (dont le secteur privé) de la vie urbaine sur les questions de sécurité et de revendiquer le choix de la prévention « comme une option rationnelle et stratégique ».

Considérant que ces principes de travail sont en adéquation avec l'action que la Ville de Liège développe en matière de prévention et de sécurité, le Bourgmestre Willy Demeyer signera ce manifeste, en présence des représentants du Conseil communal, le 25 juin à 16h30 à l'Hôtel de Ville lors de la célébration des « 20 ans de Contrat de Sécurité » à Liège.



#### Appel à intérêt pour la reconstruction de la dent creuse de la rue Léopold

La Ville de Liège a décidé de reconstruire le site touché par l'explosion survenue rue Léopold en janvier 2010. L'enjeu est évidemment de surmonter cet incident et de rendre la cohérence au bâti de cet îlot localisé au cœur de la Cité. Ce projet permettra par ailleurs de concrétiser la première priorité du schéma de rénovation urbaine récemment adopté par le Conseil communal et visant un redéveloppement complet du quartier.

Un appel à intérêts - c'est-à-dire une forme particulière de vente sur concours - a été lancé ce 21 juin 2013 par le Collège communal à l'attention de « bouwteams » architectes-promoteurs.

Concrètement, l'objectif est de sélectionner en deux étapes le meilleur projet de reconstruction

pour le site (près de 350 m2 au sol). Le terrain sera alors vendu au candidat lauréat au prix fixe et définitif de 130.000€ et à la condition de réaliser le projet plébiscité au maximum dans un délai de 5 ans.

Les équipes candidates doivent associer plusieurs compétences :

- un ou des bureaux d'architecture/urbanisme, pour la conception et le dessin des projets;
- un ou des développeurs/promoteurs, pour le montage du projet et sa commercialisation;
- un partenaire financier, garant de la faisabilité du projet et de la solidité de l'équipe candidate.

Le cahier des charges adopté par le Conseil communal en mai définit les grands enjeux qui doivent être rencontrés par le projet :

- cicatriser le site de l'explosion;
- améliorer l'image du quartier par un signal clair de renouveau;
- améliorer le cadre urbain, en particulier pour assurer une qualité de vie aux habitants du quartier
- dynamiser les fonctions commerciales et résidentielles en assurant une mixité des fonctions et des populations
- développer un projet exemplaire sur le plan du développement durable
- stimuler la créativité architecturale par une émulation entre les équipes concurrentes;
- développer une unité d'action par un projet global à l'échelle de tout le site.

Ces grands enjeux sont eux-mêmes déclinés en une série d'objectifs concrets, qui serviront de critères de comparaison pour le jury amené à apprécier les différentes propositions. Le mot clé est évidemment la qualité du projet, déclinée à différents niveaux.

Objectifs en matière d'urbanisme et d'architecture :

- l'intégration à l'environnement bâti et en particulier au contexte particulier de la rue Léopold;
- la qualité de la conception de l'intérieur d'îlot;
- la créativité et l'ambition de l'architecture;
- la justesse de la solution architecturale par rapport au contexte et aux fonctions implantées.

Objectifs en matière de fonctions :

- la présence d'espaces de commerces / services (une à trois cellules commerciales au rez-de-chaussée);
- la possibilité éventuelle de développer des bureaux au premier étage;
- la création de logements innovants, de types variés (maximum 30 % de logements à une chambre, au moins un logement de trois chambres, prise en compte des personnes à mobilité réduite et des familles nombreuses). Des objectifs de qualité spécifiques sont par ailleurs précisés pour les logements : l'adaptabilité, le confort interne (acoustique, lumière, aération), présence d'espaces de rangement privés et collectifs (poubelles, vélos, poussettes...), les espaces privatifs extérieurs (balcons, toits-terrasses...)

Objectifs en matière de développement durable :

- la conception d'un projet tendant vers le standard passif;
- l'économie en ressources, le confort et la maîtrise des coûts de gestion et d'entretien (isolation, solaire passif, ventilation double flux, récolte des eaux de pluie, confort acoustique, etc.);
- l'intégration d'une composante végétale.

Objectifs en matière de faisabilité :

- le caractère réaliste du plan financier;
- le caractère financièrement accessible des logements pour la plus grande partie des liégeois;
- la maîtrise des coûts de maintenance et d'entretien;

Une année est prévue entre le lancement de l'appel et la désignation du lauréat final, afin de donner aux équipes candidates le temps d'élaborer des projets de qualité et d'organiser les deux phases de sélection avec le jury.

Pour la première phase, les dossiers de candidature devront être déposés pour le 18 novembre 2013. Ces dossiers seront composés d'une présentation des compétences de l'équipe, d'une note présentant les intentions du projet et de premières esquisses.

Sur cette base, au maximum 5 équipes seront retenues pour la seconde phase de sélection, ce qui nécessitera d'affiner les propositions dans un avant-projet plus élaboré, illustré à la fois par des documents graphiques détaillés et une maquette.

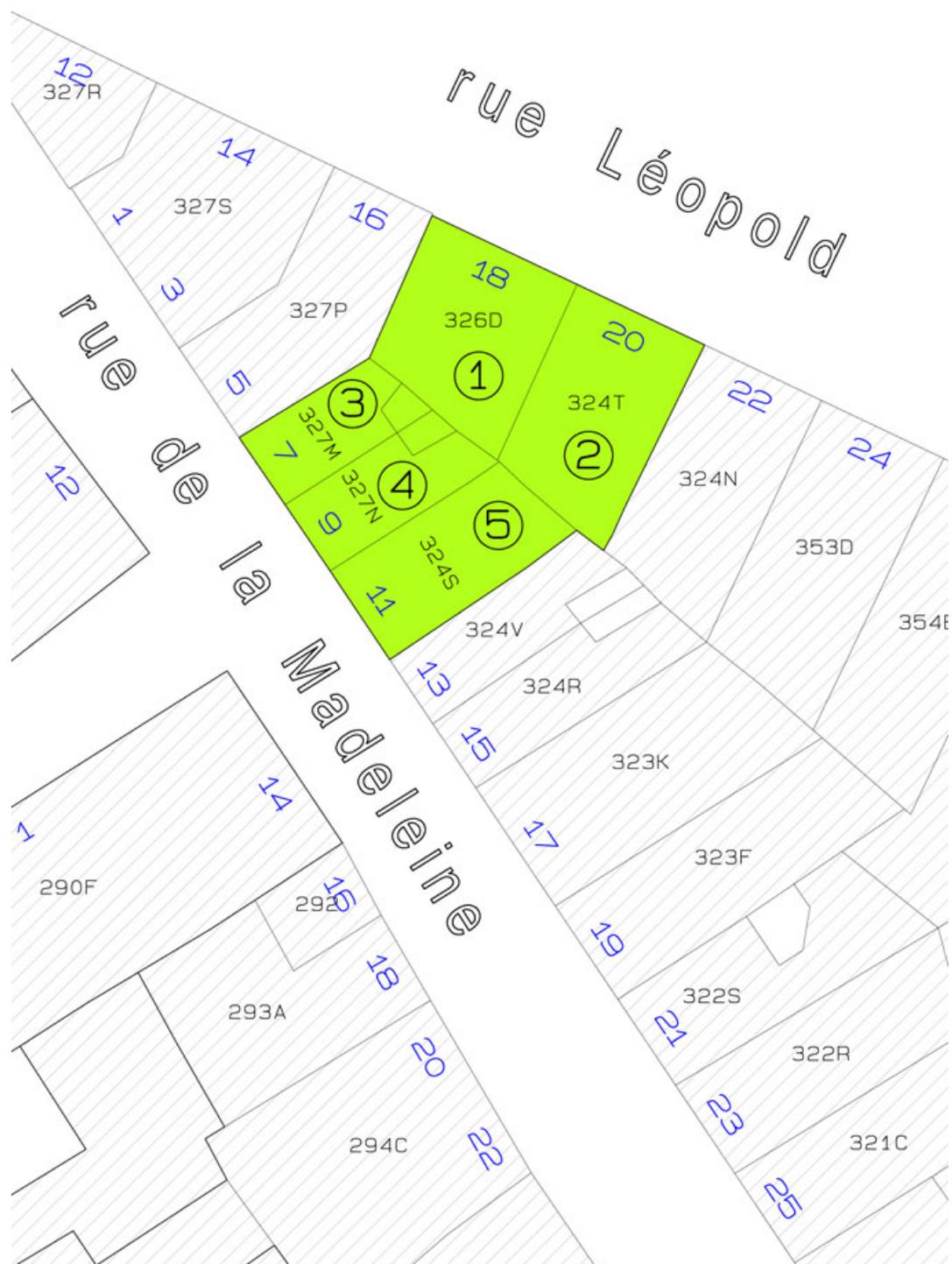
Le lauréat final sera désigné par le collège communal, sur rapport du jury, en juillet 2014.

La Ville de Liège invite donc tout promoteur, développeur, architecte ou urbaniste intéressé à relever ce défi en adéquation avec les objectifs poursuivis par les autorités communales, et à retirer le cahier des charges définissant l'appel à intérêts en contactant le Département de l'Urbanisme de la Ville :

 [urbanisme@liege.be](mailto:urbanisme@liege.be)

 04 221 90 77

Plan du site concerné par l'appel à intérêts :



### Liège rend hommage à l'immigration espagnole à travers Garcia Lorca

Le collectif « Génération Garcia Lorca », souhaite rendre hommage au poète Federico Garcia Lorca et aux immigrés espagnols qui ont fui le régime dictatorial pour des raisons politiques ou économiques et qui ont fait de Liège et de sa région leur terre d'accueil.

Il y a 2 ans, un groupe d'immigrés espagnols (pour la plupart anciens métallurgistes) ont souhaité rendre hommage, d'une part, à toutes les familles espagnoles qui ont dû immigrer pour fuir le régime de Franco tout en remerciant les Liégeoises et les Liégeois pour l'accueil qu'ils ont réservé à leurs parents et à leurs grands-parents.

Leur volonté était de créer une œuvre pour laquelle ils pourraient participer à sa réalisation. Touchée par ce travail de mémoire, la Ville a répondu positivement à leur requête.

Si depuis la fin de la guerre civile en Espagne (1936-1939) on enregistre l'arrivée d'immigrants espagnols à Liège, c'est surtout dans les années 1955 - 1965 qu'ils arrivèrent le plus nombreux sur le territoire de la ville et de sa périphérie. Pour beaucoup d'entre eux, ce fut un exil forcé par la répression et la persécution de leurs idées, hostiles au régime dictatorial du général Franco. Pour d'autres, il s'agissait tout simplement de fuir la pauvreté et la misère à laquelle ce régime les condamnait.

A Liège, ils se sont installés principalement autour du centre ville et tout particulièrement dans le quartier nord. Pour permettre l'organisation de leur lutte de libération du régime dictatorial et la défense de leur langue et de leurs valeurs culturelles, ils ouvrirent des centres culturels portant le nom du grand poète espagnol « Federico Garcia Lorca », assassiné en 1936 pour ses convictions républicaines et considéré comme symbole de tolérance et porte-drapeau des libertés.

En concertation avec le Collectif et souhaitant sauvegarder la mémoire individuelle et collective de ces immigrés espagnols, la Ville de Liège a proposé de réaliser une action sur le mur de soutènement du parc Saint-Léonard « Mur des Libertés ».

Celui-ci sera le support d'un texte du poète : « Dans le drapeau de la Liberté, j'ai brodé le plus grand amour de ma vie. » Accompagnant ce lettrage monumental et rétroéclairé, une table didactique représentant la carte de l'Espagne et 28 tabourets (symbolisant les 28 pays d'Europe) feront de cet espace un endroit de convivialité pouvant faire également partie d'un parcours pédagogique reliant l'Enclos des fusillés, sur la colline de la Citadelle.

Ce projet, représentatif d'une nouvelle forme d'art public citoyenne et participative, est l'œuvre de l'artiste Alain De Clerk. La phrase, constituée de 55 lettres découpées dans l'acier, de 4 cm d'épaisseur et 40 cm de hauteur, se déclinera sur 21 mètres de long. La table en acier et les 28 sièges en afzélia massif seront fixés au sol. Le projet est budgétisé à 52.000 € TVAC.

Ce projet et le budget présenté ont été élaborés en tenant compte de la participation active des citoyens et des initiateurs du projet (le collectif Génération Garcia Lorca), qui s'impliqueront activement dans les travaux de placement de l'œuvre, du lien entre l'art public et la participation citoyenne, de la collaboration entre les citoyens et les techniciens de la Ville, de l'implication humaine et personnelle de l'artiste et de l'architecte dans le projet, du rôle pédagogique destiné aux formations des élèves sur les phénomènes migratoires.

L'inauguration devrait avoir lieu au printemps 2014, s'inscrivant tout naturellement dans les commémorations des 100 ans de résistance à Liège.

